

Sans bilatérales, pas de prospérité.



Le 9 février
NON!

L'initiative UDC isole la Suisse

www.bilaterales.ch

Comité NON à l'initiative UDC qui isole la Suisse, CP 5835, 3001 Berne, info@bilaterales.ch

Isole la Suisse – crée un monstre bureaucratique

L'initiative de l'UDC veut rétablir les contingents pour les travailleurs Européens. Ce système que nous connaissons bien s'est révélé coûteux et inefficace. Un retour en arrière serait un autogoal.

Tracasseries administratives et avalanche bureaucratique

Avec la libre circulation, les entreprises peuvent engager le personnel dont elles ont besoin et qui n'est pas disponible sur le marché suisse. Avec l'initiative, en revanche, c'est l'Etat qui devra fixer arbitrairement des quotas. C'est purement et simplement de l'économie planifiée ! Par ailleurs, les contingents provoqueront une avalanche bureaucratique très lourde et coûteuse pour nos entreprises. Mais aussi pour les contribuables. Aujourd'hui, les autorités fédérales et cantonales traitent chaque année environ 13 000 demandes d'autorisation de séjour de ressortissants de pays hors UE/AELE qui souhaitent travailler en Suisse. Avec l'initiative, il faudra gérer en plus quelque 140 000 demandes de ressortissants Européens et 60 000 demandes de frontaliers (extrapolation basée sur les chiffres 2011). On ne pourra pas y faire face sans créer une usine à gaz. Ni les entreprises, ni la Confédération, ni les cantons ne veulent d'un retour des contingents.

Amalgame entre le marché du travail et le droit d'asile

L'initiative de l'UDC soumet l'ensemble des immigrés – sans aucune distinction de provenance et de motivation – aux quotas annuels. Vouloir imposer le même système aux travailleurs

L'accès au marché européen est vital

Pour une petite économie ouverte comme celle de la Suisse, l'accès aux marchés internationaux est une nécessité vitale. Sans cela, nous retomberions dans une situation économique semblable à celle de la seconde moitié des années 1990.

étrangers et aux demandeurs d'asile ne fait aucun sens. Et si, comme le prétendent les initiants, les quotas des travailleurs Européens seront fixés en tenant compte des besoins de l'économie, cela ne diminuera pas le nombre d'immigrés ! Sans parler du fait qu'en vertu du droit international, la Suisse est tenue d'examiner toutes les demandes d'asile, sans exception, et de respecter le principe du non-refoulement.

La Suisse menacée d'isolement

La Suisse est un modèle de réussite. Notre pays rayonne dans toute l'Europe et dans le monde. Cette ouverture et les intenses échanges commerciaux contribuent de manière décisive à notre qualité de vie. En cassant la voie bilatérale et en préconisant le repli sur soi, l'initiative de l'UDC isole la Suisse et met en péril notre prospérité.

Le 9 février

NON à l'initiative de l'UDC

- ▶ Elle menace la voie bilatérale
- ▶ Elle aggrave la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée
- ▶ Elle isole la Suisse
- ▶ Elle engendre un monstre bureaucratique



« Les spécialistes étrangers sont embauchés lorsqu'il n'y a pas suffisamment de main d'œuvre locale ; cet apport est indispensable pour notre prospérité. »

Laurent Seydoux, Vice-président des Vert'libéraux Suisse et patron d'une entreprise informatique, Lysoft SA.

Une initiative dangereuse et inefficace

L'initiative de l'UDC exige l'introduction de plafonds et de contingents annuels pour tous les étrangers, sans distinction. Elle s'applique aux ressortissants Européens et de pays tiers, aux requérants d'asile et aux frontaliers. Elle exige que tous les accords internationaux concernés soient renégociés dans un délai de trois ans. Cette initiative remet fondamentalement en cause notre politique d'immigration actuelle. Aujourd'hui, les Européens sont soumis à la libre circulation des personnes. Les ressortissants des autres pays ne peuvent s'établir en Suisse qu'à des conditions restrictives, soit en cas d'intérêts économiques majeurs ou pour des raisons humanitaires. Ce système a fait ses preuves.

Menace les bilatérales, notre prospérité

En s'attaquant à la libre circulation, l'initiative de l'UDC conduit à la résiliation des accords bilatéraux avec l'Union européenne, notre principal client. Elle casse l'un des piliers de notre prospérité.

Les bilatérales, notre prospérité

Nous traversons la crise avec une vitalité et une force inégalées. Notre niveau de vie est élevé et le taux de chômage se maintient au seuil enviable d'environ trois pour-cent. Ce succès nous le devons en grande partie aux accords bilatéraux avec l'Union européenne et à la libre circulation des personnes. Nous gagnons 1 franc sur 3 avec l'Europe. Nos emplois en dépendent.

Les bilatérales nous apportent de nombreux avantages. Par exemple, nos instituts et chercheurs décrochent avec succès des mandats de recherche Européens, ce qui booste notre innovation. Nos entreprises peuvent participer aux appels

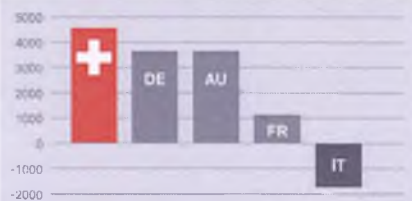
d'offres publiques dans toute l'Europe. Enfin, nous pouvons pallier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et rester le pays le plus compétitif au monde. Le peuple suisse reconnaît ces avantages et s'est déjà prononcé à trois reprises en faveur de la voie bilatérale (2000, 2005, 2009).

Risquer de tout perdre et plonger dans l'inconnu

La réintroduction des contingents vis-à-vis des travailleurs Européens est en flagrante contradiction avec la libre circulation. Or, celle-ci est une liberté fondamentale du projet européen et une pièce essentielle des accords avec les pays qui sont nos clients numéro 1. Prétendre que la Suisse peut renoncer à la libre circulation ou la remplacer par le système des contingents tout en maintenant les bilatérales est mensonger. Toute négociation est condamnée à l'échec. Les Etats membres de l'UE n'accepteront pas que nous ayons le beurre et l'argent du beurre.

Si l'initiative de l'UDC est acceptée, la Suisse n'aura donc pas d'autre choix que de dénoncer la libre circulation. Avec de très lourdes conséquences, puisque cela activera la « clause guillotine » et entraînera par conséquent l'annulation des bilatérales I. Nous nous brouillerons avec notre principal client et plongerons dans une longue période d'incertitude. C'est très dangereux pour notre économie et l'emploi.

Produit intérieur brut (PIB) par habitant



Croissance totale de 2002 à 2012 (en euros)

Source: Eurostat



« La libre circulation des personnes a fait ses preuves. Sans elle, la croissance de ces dernières années n'aurait pas été possible. »

Christophe Darbellay,
Conseiller national et Président du PDC Suisse



« Sans libre circulation des personnes, fini les accords bilatéraux, fini notre accès facilité au marché européen, avec la diminution d'emplois que cela implique! »

Isabelle Moret,
Conseillère nationale et Vice-présidente du PLR Suisse

Aggrave la pénurie de personnel qualifié – nuit à l'économie

La Suisse investit dans la formation de spécialistes, dans toutes les professions. Mais, compte tenu de l'évolution démographique et des besoins très pointus de l'économie cela ne suffit pas. En s'attaquant à la libre circulation, l'initiative aggrave la pénurie de personnel qualifié et menace le bon fonctionnement de nos entreprises.

La libre circulation, la bonne solution face à la pénurie de main-d'oeuvre

Selon un récent sondage de Manpower, 37% des entreprises suisses souffrent d'une pénurie de personnel qualifié. Le marché du travail intérieur et les jeunes ne suffisent hélas pas. Pouvoir recruter hors de nos frontières est vital. Sans l'apport de spécialistes étrangers, nos hôpitaux et les centres de recherche dans l'économie privée ne pourraient plus fonctionner. Bien des hôtels et restaurants devraient fermer leurs portes. Les agriculteurs ne pourraient plus rentrer leurs récoltes. La libre circulation des personnes a fait ses preuves. Elle s'adapte à la demande des entreprises.

565 000 nouveaux emplois – pour les Suisses aussi

La voie bilatérale et la libre circulation ont donné un formidable élan à notre économie. Depuis leur entrée en vigueur en 2002, quelque 565 000 nouveaux emplois ont été créés en Suisse. Nous sommes le numéro 1 mondial en matière de compétitivité et d'innovation.

Pas d'effet négatif sur les salaires ni sur l'emploi

Les Suisses n'ont pas été écartés du marché du travail avec la libre circulation. La preuve : le taux de chômage en Suisse est l'un des plus faibles au monde. Dans les professions où la hausse de travailleurs en provenance de l'UE/AELE a été la plus marquée (cadres, professions académiques, techniciens et professions de même niveau), le taux de chômage a même baissé et est inférieur à la moyenne. Quant aux salaires, ils augmentaient en moyenne annuelle de 0,2% durant les dix ans avant l'entrée en vigueur de la libre circulation. Depuis 2002, ils progressent désormais de 0,6%. Les mesures d'accompagnement nous protègent efficacement du dumping salarial.

Large alliance contre l'initiative

Le Conseil fédéral, le Conseil des Etats et le Conseil national ont clairement rejeté l'initiative UDC. Au parlement, le PDC, le PBD, le PLR, le PS, les Verts Libéraux, Les Verts et le PEV ont voté non. L'Union Suisse des paysans, l'Union suisse des arts et métiers, l'Union patronale suisse, économiesuisse et de nombreuses autres associations de branches y sont également opposées.

Tous ces accords tomberont si l'initiative de l'UDC est acceptée

Libre circulation des personnes	Cet accord permet aux Suisses de s'établir et de travailler dans l'UE (et inversement pour les Européens en Suisse). Il règle également la reconnaissance réciproque des qualifications professionnelles et le droit aux prestations sociales.
Recherche	Grâce à cet accord, les chercheurs et entreprises suisses peuvent participer à de grands projets de recherche de l'UE.
Marchés publics	Les prestataires suisses peuvent répondre à des appels d'offres publics sur un pied d'égalité avec les entreprises européennes.
Commerce des produits agricoles	Les droits de douane ont été supprimés pour certains produits agricoles, tels les fromages, fruits, légumes, spécialités de viande et vins.
Transports terrestres	Cet accord règle en particulier le transfert des marchandises de la route au rail et la reconnaissance de la redevance poids lourds (RPLP) par l'UE.
Transport aérien	Les compagnies aériennes opérant depuis la Suisse obtiennent le même accès au marché européen que les compagnies établies dans l'UE.
Obstacles techniques au commerce	La reconnaissance mutuelle de l'accès et de la certification de nombreux produits industriels facilite l'écoulement des produits suisses sur le grand marché européen.